

DOCS
CA1
EA507
C18
FRE
v. 10
Winter
2001
Copy 1

CANADA

Numéro 10 • Hiver 2001

Regard sur le monde

Le Canada AUX Nations Unies

Un rôle décisif

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029493 5

- **Une ONU transformée pour le nouveau millénaire?**

Coup d'oeil sur les réalisations du Sommet

- **Le Canada au Conseil de sécurité de l'ONU**

Un premier bilan

- **Un homme de paix**

L'héritage de Lloyd Axworthy

Canada

est publié en français et en anglais avec l'autorisation du ministre des Affaires étrangères John Manley.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Directeur de la

rédaction Jacques Larochelle
Rédacteur Ronald Baynes
Réviseurs Nicole Chênevert-Miquelon
William Hart
Jennifer Jarvis

Conception graphique GLS Dezign

Pour recevoir des exemplaires gratuits de notre magazine et d'autres publications du MAECI, ou pour indiquer un changement d'adresse :

Services de renseignements (SXCI)
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
125, promenade Sussex, B-2
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Téléphone (sans frais) : **1 800 267-8376**
Région de la capitale nationale : **(613) 944-4000**
Télécopieur : **(613) 996-9709**
Courriel : **enqserv@dfait-maeci.gc.ca**

Canada — Regard sur le monde
est également disponible sur Internet
www.dfait-maeci.gc.ca/canada-magazine

AU SUJET DE CANADA — REGARD SUR LE MONDE

Canada — Regard sur le monde est une publication trimestrielle qui vise à fournir au public canadien un aperçu des questions de politique étrangère de l'heure dans une perspective canadienne. Elle informe les lecteurs et lectrices des dernières initiatives, réactions et contributions du Canada dans les affaires internationales.

NOTRE COUVERTURE

Siège de l'Organisation des Nations Unies,
New York
photo : Unité Photo de l'ONU

ISSN 1491-4573

John Manley

Le 17 octobre 2000, Lloyd Axworthy ayant annoncé qu'il se retirait de la vie politique, le premier ministre Jean Chrétien a nommé le ministre de l'Industrie, John Manley, au poste de ministre des Affaires étrangères. M. Manley a d'abord été élu au Parlement en 1988, représentant la circonscription d'Ottawa-Sud. Il a été porte-parole de l'opposition pour les sciences et la technologie, porte-parole suppléant pour les finances et président du sous-comité des finances chargé d'étudier la Banque du Canada. En 1992, il est devenu porte-parole officiel de l'opposition pour les transports.

M. Manley a été nommé ministre de l'Industrie en 1993. Croyant fermement à l'importance et à l'influence des nouvelles technologies, il a veillé à ce que toutes les écoles et les bibliothèques publiques du Canada soient reliées à Internet avant mars 1999, dans le cadre du programme Rescol. Son portefeuille comprenait également la responsabilité de l'Agence spatiale canadienne, du Conseil national de recherches du Canada et d'autres organismes semblables. À ce titre, il a travaillé inlassablement pour assurer la position du Canada comme chef de file mondial en haute technologie.

Lors de sa nomination au poste de ministre des Affaires étrangères, M. Manley a déclaré qu'il s'efforcera d'accroître les réalisations du gouvernement dans le domaine des relations internationales, notamment en ce qui concerne les questions de sécurité humaine, et de défendre les intérêts et les valeurs qui font du Canada un partenaire unique dans la communauté internationale. ●

Pour obtenir une biographie complète de M. Manley, visitez :

**www.dfait-maeci.gc.ca/dfait/
ministers/manley-f.asp**



photo : MAECI

Dans ce numéro

Le Sommet du millénaire de l'ONU	3	Le Canada au Conseil de sécurité de l'ONU	8
Coup d'oeil sur les réalisations du Sommet		Un premier bilan	
Les enfants touchés par la guerre	4	Les Canadiens et la sécurité humaine	12
La Conférence de Winnipeg : traduire les engagements en actions concrètes		Le Forum national donne une voix aux Canadiens	
Réconcilier la souveraineté des États et l'action humanitaire	5	Nations • Actualités	13
La difficile question de l'intervention		Une nouvelle relation avec la République fédérale de Yougoslavie	
En souvenir de Pierre Trudeau	6	Un homme de paix	14
Un aperçu du legs de l'ancien premier ministre en matière de politique étrangère		L'héritage de Lloyd Axworthy	
		Nouvelles en bref / Saviez-vous que...	16

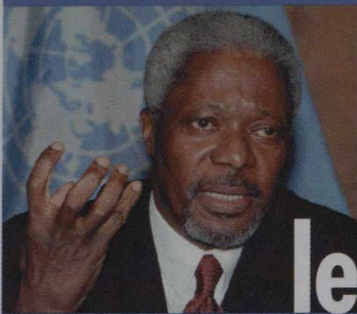
Kofi Annan, secrétaire
général de l'ONU

photo : CANAPRESS

Du 6 au 8 septembre 2000, les dirigeants du monde entier se sont rencontrés à New York pour participer au plus grand rassemblement de chefs d'État et de gouvernement jamais organisé. Le programme du Sommet du millénaire des Nations Unies était très ambitieux : trouver des moyens de réorganiser l'ONU afin qu'elle puisse mieux remplir son mandat original — maintenir la paix et la sécurité à l'échelle internationale — et améliorer la vie des peuples du monde entier.

La réunion a-t-elle permis d'atteindre ce but? À l'issue du Sommet, les 152 dirigeants participants ont adopté à l'unanimité la Déclaration du millénaire des Nations Unies, et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a déclaré : « Nous savons tous qu'il est possible d'atteindre nos objectifs en prenant réellement les mesures qui s'imposent. »

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

JAN 18 2001

Maintien de la paix

Le Canada a été particulièrement satisfait de l'approbation unanime d'une résolution demandant un examen global des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Les conflits modernes se produisent principalement à l'intérieur des États plutôt qu'entre ceux-ci, et la plupart des victimes sont des civils. Les opérations de maintien de la paix après un conflit ne suffisent pas. L'ONU doit pouvoir empêcher la réapparition d'un conflit, voire le désamorcer avant même qu'il n'éclate. Cela soulève la question épineuse de l'ingérence dans les affaires internes d'un autre pays. Dans le discours qu'il a prononcé à la session du Conseil de sécurité qui a eu lieu pendant le Sommet, le premier ministre Chrétien a déclaré : « Si le Conseil de sécurité ne sait pas s'adapter, il compromettra gravement sa crédibilité en tant que garant de la paix, et l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble a besoin de cette crédibilité pour conserver son autorité morale. »

Objectifs importants

La Déclaration du millénaire fixe des objectifs importants dans les domaines prioritaires que sont la paix, le développement, l'environnement, les droits de la personne, les besoins spéciaux de l'Afrique et le renforcement des Nations Unies. Elle engage également le secrétaire général à présenter des rapports périodiques qui serviront de fondement à de nouvelles initiatives.

Amnistie Internationale a accueilli avec satisfaction la décision prise par plusieurs pays pendant le Sommet de signer et de ratifier les principaux traités relatifs aux droits de la personne. Parmi ceux-ci figurent la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ainsi que d'autres accords auxquels le Canada a donné son adhésion il y a longtemps. « Les habitants de ces pays jouissent aujourd'hui d'une meilleure protection. Il faut maintenir l'impulsion donnée par cette décision historique », a souligné Amnistie Internationale.

Une ONU transformée pour le nouveau millénaire?

COUP D'OEIL SUR LES RÉALISATIONS DU SOMMET

Nous réaffirmons solennellement, en cette occasion historique, que l'Organisation des Nations Unies est le lieu de rassemblement indispensable de l'humanité tout entière où nous nous efforçons de concrétiser nos aspirations universelles à la paix, à la coopération et au développement.

— Déclaration du millénaire des Nations Unies
NEW YORK, LE 8 SEPTEMBRE 2000

Développement

Les responsables du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont indiqué, à propos de la Déclaration, que « Les engagements ambitieux pris par les dirigeants mondiaux — notamment celui visant à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue d'ici 2015 — sont réalisables ». Le PNUD, qui est un des pivots du système des Nations Unies, a confirmé que des millions de personnes avaient déjà été libérées de la pauvreté et de la maladie grâce à un agencement de meilleures politiques économiques, sociales et sanitaires, ainsi qu'à la responsabilisation démocratique. En conclusion, il a affirmé que « La tâche des Nations Unies et de ses partenaires consiste à accélérer le progrès ».

Dans son discours à la séance plénière du Sommet, M. Chrétien a déclaré que « Si nous en avons la volonté et la détermination, les Nations Unies — qui constituent la pierre angulaire de la politique étrangère du Canada — resteront l'institution mondiale indispensable au XXI^e siècle. Quant au Canada, il est déterminé à être pour l'ONU un partenaire indispensable ». ●

Chefs d'État et de gouvernement du monde au Sommet du millénaire de l'ONU, New York, 6-8 septembre 2000. Le premier ministre Jean Chrétien est le 6^e à partir de la gauche, dans la 3^e rangée.

photo : Unité Photo de l'ONU



Pour plus de renseignements sur le Sommet du millénaire des Nations Unies, visitez :
www.un.org/french/millenaire/index.html

Traduire les engagements en actions concrètes

Le Programme de Winnipeg pour les enfants touchés par la guerre

En septembre dernier, à Winnipeg, plus de 1 000 personnes ont participé à la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, le plus grand rassemblement jamais organisé sur cette question. Parmi les participants figuraient des représentants de gouvernements, des experts, des universitaires, des représentants d'organisations non gouvernementales de même que des jeunes, et tous espéraient que leurs discussions feraient avancer les choses.

L'issue de la Conférence a été l'adoption du Programme pour les enfants touchés par la guerre. Celui-ci recommande en 14 points un plus grand « leadership sur les plans politique, moral, économique et social » afin de protéger les droits des enfants en situation de conflit. Les participants à la Conférence ont notamment appuyé les mesures suivantes :

- Mobiliser l'opinion et l'action internationales contre la violation des droits des enfants durant les conflits armés, et faire en sorte que les personnes enfreignant ces droits ou comptant en vue de commettre de telles violations soient identifiées et poursuivies en justice.
- Exercer des pressions auprès des parties aux conflits armés afin qu'elles libèrent sans conditions tous les enfants enlevés.
- Prendre des mesures globales et pratiques de prévention des conflits.
- Accroître la pression internationale afin d'arrêter l'approvisionnement en armes légères.
- Faire participer les jeunes aux processus de paix et à leur propre réadaptation, réinsertion et éducation.

Les experts présents à la Conférence ont parlé de la nécessité de passer à une « ère de mise en application ». Ils ont affirmé : « Le fait que la communauté internationale ne prend pas de mesures manifestes contre les pays qui violent les droits des enfants est la principale cause de la situation intolérable dans laquelle continuent de vivre des millions d'enfants touchés par la guerre. On ne peut tolérer l'impunité de ceux qui violent les droits de l'enfant. »

Les jeunes demandent des engagements

Les jeunes ont également eu des propos percutants. S'inspirant des conclusions du Forum national 2000 de la jeunesse sur les enfants touchés par la guerre, leur message était simple et direct : « Agissez maintenant, arrêtez la guerre. » Florian Bizindavyi, un adolescent qui a enduré sept ans de conflit au Burundi, a déclaré : « Comment puis-je vous expliquer et vous faire comprendre combien il est difficile de vivre dans une terreur permanente et quotidienne? Pourquoi devrions-nous être les martyrs de ces conflits stupides et ridicules? » Ewar Barzanji, une jeune Kurde de 17 ans qui s'est enfuie du Nord de l'Irak, a ajouté : « Les adultes qui sont ici, les ministres, n'ont pas vu le quart de ce que j'ai vu. [...] Je ne veux plus entendre un seul discours. Je veux savoir ce qu'ils vont faire pour nous, quel genre de mesures ils vont prendre. »

De nombreux gouvernements ont tenu compte de ces déclarations. Près de 25 pays ont annoncé des mesures concrètes visant à aider les enfants touchés par la guerre. À lui seul, le Canada versera une contribution de 122 millions de dollars sur cinq ans



La ministre de la Coopération internationale, Maria Minna, discute avec de jeunes Africains touchés par la guerre à la Conférence de Winnipeg, en septembre 2000.

pour des programmes ayant pour but de protéger les enfants, y compris ceux touchés par la guerre.

Prochaines étapes

Un comité de suivi a été mis sur pied. Il est composé du Canada, du Ghana et d'autres pays, ainsi que du représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la protection des enfants dans les conflits armés, Olara Otunnu, et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Il a pour mandat de veiller à ce que les engagements pris à Winnipeg deviennent réalité. Ces engagements, à leur tour, faciliteront l'élaboration d'un plan d'action international plus complet qui sera adopté à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants, qui aura lieu en septembre 2001. ●



L'ancien ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy avec M^{me} Graça Machel, présidente d'honneur de la Conférence de Winnipeg et auteure du rapport historique de l'ONU en 1996 sur la situation des enfants touchés par la guerre

photos : Andrew Sikorsky

photo : Michael Pinder

« Il est temps que les États, les particuliers et les institutions du monde entier fassent preuve de leadership, tant dans les paroles que dans les gestes. [...] Faisons en sorte que ce siècle soit un siècle pacifique où les droits des enfants sont respectés, protégés et défendus partout. »

Programme pour les enfants touchés par la guerre,

WINNIPEG, LE 17 SEPTEMBRE 2000

Pour de plus amples renseignements sur les enfants touchés par la guerre, visitez : www.lesenfantsetlaguerre.gc.ca
www.unicef.org/french/children_conflict

Réconcilier la souveraineté des États et l'action humanitaire :

la difficile question de l'INTERVENTION

Si l'intervention humanitaire constitue effectivement une atteinte inadmissible à la souveraineté, comment devons-nous réagir face à des situations comme celles dont nous avons été témoins au Rwanda ou à Srebrenica et devant des violations flagrantes, massives et systématiques des droits de l'homme, qui vont à l'encontre de tous les principes sur lesquels est fondée notre condition d'êtres humains? [...] Toutefois, ce qui est certain, c'est qu'aucun principe juridique — même pas celui de la souveraineté — ne saurait excuser des crimes contre l'humanité. [...] L'intervention armée doit toujours demeurer le dernier recours mais, face à des massacres, c'est une possibilité qu'il ne faut pas écarter.

— Nous, les peuples

RAPPORT DU MILLÉNAIRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES, 2000

Avons-nous le droit ou la responsabilité d'intervenir dans les pays où les droits de la personne et les normes humanitaires sont gravement menacés? Dans l'affirmative, la communauté internationale a-t-elle la volonté et la capacité d'agir? Ces questions sont parmi les plus troublantes et difficiles auxquelles doit faire face le monde d'aujourd'hui. Et il n'existe pas de réponse facile. Cependant, en raison de l'augmentation du nombre de guerres civiles et de conflits ethniques sanglants depuis la fin de la guerre froide, il est plus urgent que jamais de répondre aux questions que soulève notre obligation de faire respecter les normes humanitaires.

Dans son rapport présenté au Sommet du millénaire, le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, résumait en ces termes le dilemme : « La souveraineté nationale offre une protection indispensable aux petits États faibles. Cependant, elle ne doit pas servir de paravent à des crimes contre l'humanité. Il est temps que les dirigeants de la planète abordent de front cette question. »

Le Canada en tête des efforts

En septembre dernier, le Canada a relevé le défi du secrétaire général en créant la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États (CIISE). Le premier ministre Chrétien a annoncé cette mesure dans une allocution

prononcée à l'occasion de l'Assemblée du millénaire. La

Le ministre des Affaires étrangères Manley avec les coprésidents de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États, Ottawa, le 5 novembre 2000. De gauche à droite : Mohamed Sahnoun, John Manley et Gareth Evans

photo : CANAPRESS



Enfant libérien plaidant en faveur de l'intervention de l'ONU durant la guerre civile au Libéria en 1996

Commission est mandatée pour élargir le débat sur cette question et recueillir un consensus politique international sur l'orientation à suivre.

Il s'agit d'un groupe de 11 experts de renommée internationale venant du Nord et du Sud. Il est dirigé par l'ancien ministre australien des Affaires étrangères et actuel président de l'International Crisis Group, Gareth Evans, et le conseiller spécial du secrétaire général des Nations Unies pour les questions relatives à la Corne de l'Afrique, Mohamed Sahnoun, d'Algérie.

La première réunion de la CIISE s'est tenue les 5 et 6 novembre à Ottawa. À cette occasion, les commissaires ont commencé l'examen d'une série de questions politiques, juridiques, éthiques et pratiques qui guidera leurs travaux.

En mettant à profit et en complétant les efforts existants, la CIISE s'inspirera des meilleures idées des chercheurs, des organisations non gouvernementales et des autres experts qui participent aux tables rondes internationales et à d'autres forums. Elle encouragera également l'analyse de cette question par l'intermédiaire d'un réseau mondial de chercheurs.

Par ailleurs, un conseil consultatif aidera la Commission à obtenir un soutien politique de haut niveau. Il sera formé de ministres des Affaires étrangères en exercice ou non, d'anciens chefs d'État et d'autres personnalités venant des milieux politiques, juridiques et universitaires ou du domaine de l'aide humanitaire.

La CIISE communiquera son rapport et ses recommandations au ministre canadien des Affaires étrangères, qui les présentera au secrétaire général des Nations Unies et à la communauté internationale à la session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui se tiendra à l'automne 2001. ●

Pour en savoir davantage sur le travail de la Commission, consultez le site Web suivant : www.ciise.gc.ca

Pierre Elliott

L'automne dernier, une vague de profonde tristesse a déferlé sur le Canada lors du décès de Pierre Elliott Trudeau. Pour ceux dont les souvenirs remontent assez loin, cette manifestation a rappelé la « Trudeumanie » — le vif élan d'enthousiasme qui a propulsé le dirigeant charismatique au poste de premier ministre avec un gouvernement majoritaire lors des élections de 1968. L'événement a marqué l'ouverture d'un nouveau chapitre dans l'histoire du Canada.



Le premier ministre Trudeau lors de l'ouverture du Festival des tulipes, Ottawa, le 17 mai 1968



Le président Richard Nixon avec le premier ministre Pierre Trudeau lors d'une rencontre à Ottawa le 14 avril 1972



Le leader chinois Mao Zedong et le premier ministre Trudeau à Beijing, le 13 octobre 1973

CHINE

Le premier changement de politique important a eu lieu en 1970, lorsque le Canada a reconnu la République populaire de Chine, plutôt que le régime de Taïwan, comme gouvernement légitime de la Chine. Cette reconnaissance est survenue 20 ans après que Mao Zedong a pris le pouvoir, mais 2 ans avant la visite du président Nixon en Chine. Par cette action, le Canada a montré qu'il était déterminé à suivre une ligne de conduite indépendante en ce qui concerne les affaires mondiales. Trente ans plus tard, on se souvient de cette décision comme un coup de maître en politique étrangère canadienne : elle a permis de défendre les intérêts nationaux et de mettre fin à l'isolation dangereuse de la Chine.

OTAN

Le rôle du Canada au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord représente un autre aspect de la politique étrangère qui a fait l'objet d'une étude minutieuse. Le Canada avait participé à la création de l'OTAN et, en dépit de sa taille, avait contribué grandement à l'Alliance atlantique dans les années 1960. Mais Trudeau et ses ministres n'étaient pas convaincus que l'adhésion à l'OTAN servait le mieux l'intérêt national; ils ont donc examiné d'autres avenues dont l'adhésion au groupe des pays non alignés. Finalement, le gouvernement a réordonné ses priorités en matière de défense, classant l'OTAN au troisième rang derrière la souveraineté nationale et le maintien de la paix. Le Canada a par la suite diminué de moitié ses forces de l'OTAN en Europe. Même s'il fait toujours partie de l'Alliance, sa contribution par habitant est moins élevée que celle de tout autre pays membre.

LE COMMONWEALTH ET LE TIERS MONDE

Trudeau a d'abord été sceptique en ce qui concerne l'utilité des relations avec le Commonwealth. Avec le temps, il s'est rendu compte qu'elles permettaient au Canada de jouer un rôle de premier plan, souvent en opposition avec celui de la Grande-Bretagne, en tant que partenaire et défenseur des pays membres du tiers monde.

Dans ce cadre et dans d'autres situations le Canada a maintenu son opposition au régime d'apartheid en Afrique du Sud et a également appuyé les sanctions contre le régime blanc raciste en Rhodésie (maintenant le Zimbabwe). Sur les questions touchant le tiers monde, Trudeau était un ardent promoteur du dialogue

Grâce à leur victoire électorale retentissante, Trudeau et son gouvernement avaient toutes les raisons de croire que les Canadiens leur avaient donné un mandat de changement. Ils ont entrepris un réexamen complet de la politique gouvernementale, et aucun élément n'était trop établi ou trop consacré par la tradition pour échapper à une réévaluation critique.

L'une des parties du processus consistait à réorienter la politique étrangère du Canada, tâche à laquelle s'est attelé Trudeau personnellement.

Dans une déclaration annonçant l'examen, le gouvernement a fait savoir que le Canada n'agirait plus comme un « boy-scout international », que ses intérêts nationaux viendraient désormais au premier plan et que la politique étrangère du Canada serait « le prolongement à l'étranger des politiques nationales ».

En soi, cette position n'était pas originale. Mais les changements qu'elle a annoncés ont reflété la philosophie politique centre-gauche de Trudeau, sa défiance à l'égard des attitudes de la guerre froide, et sa conviction selon laquelle le Canada pourrait et devrait suivre un chemin plus indépendant dans les affaires mondiales. Fondamentalement, cela indiquait que pour Trudeau rien n'était acquis, que tout était susceptible d'être remis en question, et ce, en effectuant un retour aux principes de base.

Pour une biographie plus détaillée de Pierre Elliott Trudeau, visitez : www.canecole.org/relation/history/8trude-f.asp

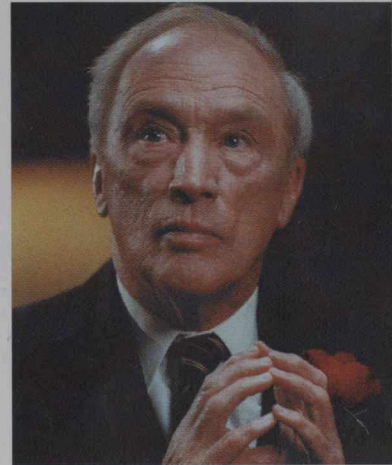
Trudeau et LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA



Le premier ministre Trudeau visitant un projet résidentiel à La Havane avec le président Castro, le 27 janvier 1976



Le premier ministre Trudeau effectuant sa célèbre pirouette lors d'une réception à Buckingham Palace à Londres, le 27 mai 1977



Pierre Trudeau, le 8 novembre 1993

photos : CANAPRESS

Nord-Sud. Durant les années 1970, il a continuellement cherché dans les relations internationales des moyens de réduire les disparités entre le "Nord" prospère et le "Sud" moins développé.

RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS

Les relations entre le Canada et les États-Unis ont été agitées pendant toute l'ère Trudeau. Selon Washington, les sources de friction comprenaient l'apparente sortie progressive du Canada de l'OTAN, et son approche conciliatoire à l'égard des adversaires de la guerre froide.

En Amérique latine, la politique étrangère du Canada divergeait nettement de celle de Washington en ce qui concerne la relation avec les États clients des États-Unis, comme le Chili, le Salvador et le Guatemala.

Dans les Caraïbes, le Canada a maintenu ses liens diplomatiques et commerciaux avec Cuba. Il a aussi condamné ouvertement l'action militaire des États-Unis contre la Grenade suite au meurtre du premier ministre lors d'un coup d'État avorté.

En ce qui concerne les relations économiques et commerciales, le désaccord reposait principalement sur les mesures canadiennes (peu efficaces dans l'ensemble) pour contrôler l'investissement étranger, l'imposition de taxes à l'exportation dans le domaine de l'énergie, les plaintes concernant la pollution atmosphérique transfrontière provenant des États-Unis, et les mesures visant à protéger les industries culturelles du Canada.

En dépit des tensions, la relation entre le Canada et les États-Unis est demeurée intacte. Toutefois, deux incidents au début des années 1970 ont démontré la vulnérabilité du Canada vis-à-vis de son voisin. En 1971, l'administration Nixon a cherché à résoudre ses problèmes de balance commerciale en imposant une surtaxe sur les importations.

En raison de toutes les incertitudes résultant des actions américaines, le gouvernement Trudeau a mis en oeuvre ce qu'on a appelé la « Troisième Option » — une politique étrangère par laquelle le Canada s'efforça de réduire sa vulnérabilité par rapport aux États-Unis en augmentant ses échanges commerciaux avec d'autres régions. Mais, malgré les accords commerciaux négociés par la suite avec le Japon et l'Europe, les liens entre le Canada et les États-Unis sont demeurés aussi étroits qu'avant.

Bien que le Canada soit demeuré au sein de l'OTAN, sa contribution est la plus faible de tous les pays membres.

L'INITIATIVE DE PAIX

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, Trudeau est devenu de plus en plus inquiet au sujet des tensions accrues de la guerre froide. Il s'est montré particulièrement critique à l'égard de la réponse hostile de l'administration Carter à l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique.

En 1983, des chasseurs soviétiques ont abattu un avion de ligne coréen qui était entré dans l'espace aérien soviétique, et le président Reagan a qualifié l'Union soviétique d'« empire du mal ». Trudeau était convaincu que la situation politique allait bientôt être incontrôlable et qu'une confrontation des superpuissances approchait dangereusement. Des documents soviétiques dévoilés à l'époque post-communiste confirment que le gouvernement d'Iouri Andropov, dont l'état de santé s'était détérioré, soupçonnait les États-Unis de planifier activement une attaque.

Alors que son propre départ à la retraite se profilait à l'horizon, Trudeau chercha personnellement à favoriser le maintien de la paix : il visita les grandes capitales des deux côtés de la ligne de partage de la guerre froide, et proposa un train de mesures dans le but de réduire les tensions. Washington en fut irrité. Moscou et Beijing manifestèrent pour leur part un désintérêt poli. En fin de compte, Trudeau n'obtint aucun résultat concret. La tension diminua toutefois sensiblement suite au décès d'Andropov puis lorsque Gorbatchev tenta d'opérer un rapprochement, et davantage encore avec la constitution d'un gouvernement démocratique en Russie.

Lorsque Trudeau mourut, 16 années s'étaient écoulées depuis qu'il avait quitté ses fonctions publiques. De nouveaux événements avaient depuis complètement transformé la scène internationale, notamment la fin de la guerre froide, l'effondrement du communisme international, l'explosion de conflits ethniques en Europe, le libre-échange avec les États-Unis, et l'émergence de la Chine en tant que superpuissance économique. Avec du recul, ces événements semblent valider certaines des approches de politique étrangère de Trudeau tout en mettant en doute certaines autres. Toutefois, on ne peut contester l'empressement de Trudeau à s'interroger sur les opinions largement répandues, son dévouement à une politique étrangère indépendante pour le Canada, et son engagement à l'égard de la paix. ●—

LE CANADA au Conseil de

Le but ultime du travail du Conseil de sécurité est de protéger la sécurité des peuples du monde, et pas seulement celle des États où ils vivent.

— Lloyd Axworthy, ancien ministre des Affaires étrangères
ALLOCATION DEVANT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU
NEW YORK, LE 12 FÉVRIER 1999



photo : CANAPRESS

En 1998, durant sa campagne pour obtenir un nouveau mandat de deux ans au Conseil de sécurité, le Canada énonçait ses objectifs : sécurité humaine; leadership et efficacité du Conseil; plus grande ouverture et transparence accrue; et amélioration de sa capacité de réponse.

Le Canada a remporté les suffrages et été élu comme membre non permanent du Conseil pour les années 1999 et 2000. Durant ce mandat, qui se termine le 31 décembre 2000, il a deux fois exercé la présidence du Conseil, soit en février 1999 et en avril 2000, en profitant pour faire avancer le dossier de la sécurité humaine. Un compte rendu complet de cette présence du Canada au Conseil de sécurité et de ses principales réalisations sera disponible au début de 2001 sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Voici un aperçu de certaines activités clés du Canada au Conseil jusqu'à maintenant.

Le Conseil de sécurité de l'ONU en session



sécurité de l'ONU

Un premier bilan

Protection des civils dans les conflits armés

Le Canada a fait de la protection des civils dans les conflits armés le thème dominant de son mandat de deux ans au sein du Conseil. En février 1999, durant sa première présidence, le Canada a dirigé une séance publique du Conseil consacrée au sort des civils dans les conflits armés. Cela a mené au rapport novateur intitulé *Protection des civils en période de conflit armé* et déposé par le secrétaire général Annan en septembre 1999. Ce rapport peint un tableau sombre et troublant des conflits modernes, où les civils comptent pour 90 p. 100 des victimes, et comporte quelque 40 recommandations pour corriger la situation. Dans une résolution rédigée par le Canada, le Conseil a approuvé le rapport et, pour donner suite à ses principales recommandations, a établi un groupe de travail dirigé par le Canada.

Sous l'impulsion du Canada, dans une autre résolution adoptée en avril 2000, le Conseil a de nouveau vivement condamné le ciblage délibéré de civils, et établi des dispositions visant à accroître la protection physique des civils pris dans un conflit armé, à savoir : renforcer la capacité de l'ONU d'intervenir rapidement en situation de crise; garantir le libre accès à l'aide humanitaire; prévoir explicitement la protection des civils, surtout les femmes, les enfants et les groupes vulnérables; autoriser les missions à fermer les médias qui prêchent la haine; accorder une attention spéciale au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion des ex-combattants, en particulier les enfants-soldats; et améliorer la capacité de réponse de l'ONU et de la communauté internationale devant les menaces de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

Prises ensemble, ces deux résolutions sur la protection des civils dans les conflits armés servent maintenant d'assise à l'action de l'ONU. Le Canada a oeuvré afin de s'assurer que les actions du Conseil correspondent à ses déclarations. C'est ainsi que durant le mandat du Canada au sein du Conseil de sécurité, trois nouvelles

missions de maintien de la paix (Sierra Leone, Timor oriental et République démocratique du Congo) ont reçu des mandats clairs pour protéger les civils. Le travail inlassable du Canada a contribué à faire reconnaître que les menaces envers les personnes sont aussi préoccupantes que celles envers les États. Non seulement la protection des civils et la sécurité humaine font-elles maintenant partie intégrante des propos courants tenus au Conseil de sécurité, mais les conflits sont de plus en plus évalués dans cette optique qui sert également à jauger les réactions du Conseil à ces conflits.

Maintien de la paix

Les opérations de maintien de la paix sont à un carrefour. Dans le contexte actuel en matière de sécurité, les approches traditionnelles de l'ONU vis-à-vis des activités de maintien de la paix doivent mieux refléter la complexité des interventions dans les pays touchés par des conflits. Cela implique notamment d'aider à la promotion de la primauté du droit, l'assistance humanitaire, les droits de la personne et la reprise économique grâce à une meilleure intégration de composantes comme les forces militaires et policières, et la remise sur pied des institutions, la reconstruction et les tâches administratives civiles des opérations de maintien de la paix.

Durant son mandat au Conseil, le Canada s'est fait le promoteur d'une nouvelle approche en ce qui a trait au processus d'autorisation et de déploiement des forces de maintien de la paix. Le nouveau défi qui se présente à la communauté internationale sera d'apprendre des erreurs passées et d'adopter une nouvelle vision face aux opérations de maintien de la paix. Il est impératif de reconnaître le maintien de la paix pour ce qu'il est, c'est-à-dire une composante essentielle de la résolution des conflits.

À cet égard, le Canada a soutenu fermement l'initiative du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, de mettre sur pied un groupe d'experts dont le but était de recommander des façons d'améliorer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Le rapport Brahimi, déposé au mois d'août 2000, contient plusieurs recommandations qui reflètent les priorités du Canada, notamment le besoin de faciliter le déploiement rapide des missions de paix. Ce rapport tombe à point car il met en lumière, plutôt que de cacher, quelques-unes des failles des récentes missions de maintien de la paix. C'est le point de départ d'un processus important qui vise, d'abord et avant tout, à faire une évaluation critique de l'ONU, de façon à la transformer en une organisation plus forte et efficace.

photos : Unité Photo de l'ONU

Gardien de la paix canadien à Haïti



Gardiens de la paix de l'ONU au Timor oriental



Les jeunes Canadiens dans le système des Nations Unies

Les bases d'une carrière internationale

Il n'y a pas de meilleure façon de commencer une carrière internationale que de travailler aux Nations Unies. Du moins, c'est ce qu'ont affirmé plusieurs jeunes Canadiens ayant participé cette année aux stages financés par le Programme de stages internationaux pour les jeunes du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les stagiaires ont pu améliorer leur employabilité et se familiariser avec divers processus et procédures tout en travaillant dans un milieu multiculturel et plurilingue. Selon Linda Pinnacle, coordonnatrice du projet pour les jeunes stagiaires géré par l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) et financé par le Ministère et l'Agence canadienne de développement international, les jeunes en tirent aussi des avantages moins tangibles alors qu'ils constatent sur le terrain les difficultés auxquelles doivent faire face les pays aujourd'hui. Natasha Mistry, une stagiaire de l'ACNU, a été envoyée à Bonn pour appuyer le Programme des volontaires des Nations Unies. « Ce travail me passionne au plus haut point, a-t-elle déclaré. J'irai au Bangladesh animer un atelier sur la création de comités nationaux en vue de l'organisation d'activités à l'intention de jeunes bénévoles internationaux en Asie. Il s'agit là de lourdes responsabilités, mais c'est un travail extrêmement valorisant. C'est exactement ce que je désirais faire depuis longtemps! »

Les projets de stages financés par le Ministère permettent aux jeunes Canadiens de mettre à contribution leurs connaissances et leurs valeurs au profit des initiatives des Nations Unies.

Pour plus de renseignements sur le Programme de stages internationaux pour les jeunes, rendez-vous à www.dfait-maeci.gc.ca/stagiaires

Transparence du Conseil de sécurité

Le Conseil a presque toujours fonctionné comme un club privé. Pendant son mandat, le Canada a fait un certain nombre de propositions visant à rendre les débats et le processus décisionnel du Conseil plus ouverts et plus transparents.

Il en est résulté des discussions thématiques plus fréquentes sur des questions de sécurité cruciales, notamment la protection des civils lors de conflits armés (une initiative canadienne), le triste sort des enfants touchés par la guerre, la prolifération des armes légères et la prévention des conflits.

Il y a maintenant davantage de débats ouverts à l'ensemble des membres de l'ONU, et les délibérations du Conseil incluent maintenant de façon plus régulière la participation d'organisations non gouvernementales et d'autres organes de l'ONU (UNICEF, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Comités internationaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, représentants et envoyés spéciaux de l'ONU, etc.).

Par ailleurs, le Canada informe systématiquement et en détail les pays qui ne sont pas membres du Conseil, y compris ses partenaires traditionnels et les nouveaux (organisations non gouvernementales, société civile, organisations régionales), et il affiche régulièrement sur le Web une foule d'informations sur les activités du Conseil (www.dfait-maeci.gc.ca/ONU2000UN).

Politique des sanctions

Dans ce domaine, le Canada a axé ses efforts sur l'efficacité et l'impact humanitaire. Ces dix dernières années, le Conseil a eu recours aux sanctions comme jamais auparavant. Les résultats ont toutefois été mitigés. Dans certains cas, les sanctions ont eu un impact humanitaire

négatif. Une conception hâtive et ambiguë, une certaine mollesse à les mettre en oeuvre, un suivi inadéquat et une application laxiste ont aussi nui à leur efficacité.

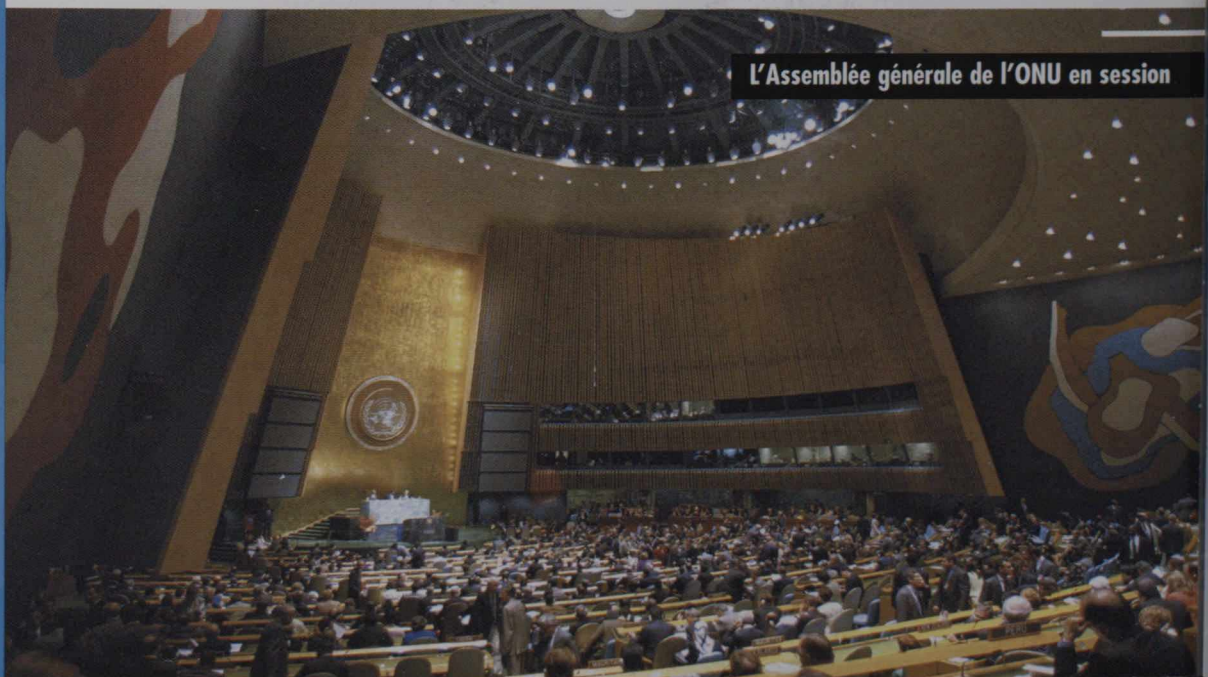
Le Canada a réagi en parrainant une étude exhaustive sur le sujet. Publié en 2000, *The Sanctions Decade* comporte des recommandations pour rendre les sanctions plus humaines et plus efficaces.

Le Canada a obtenu du Conseil en avril 2000 qu'il crée un groupe de travail sur la politique en matière de sanctions et lui confie le mandat de présenter des recommandations en vue d'en améliorer l'efficacité. Le groupe de travail, dont le Canada fait partie, devait présenter son rapport avant la fin de l'année.

Angola

Depuis son accession à l'indépendance en 1975, l'Angola a pratiquement toujours été en proie à une guerre civile qui a tué plus de 1 million de personnes et en a déplacé beaucoup plus encore. Des sanctions ont d'abord été imposées contre le mouvement rebelle UNITA en 1993, mais avec de piètres résultats, surtout parce que le mouvement obtient de substantiels revenus de la vente illégale de diamants.

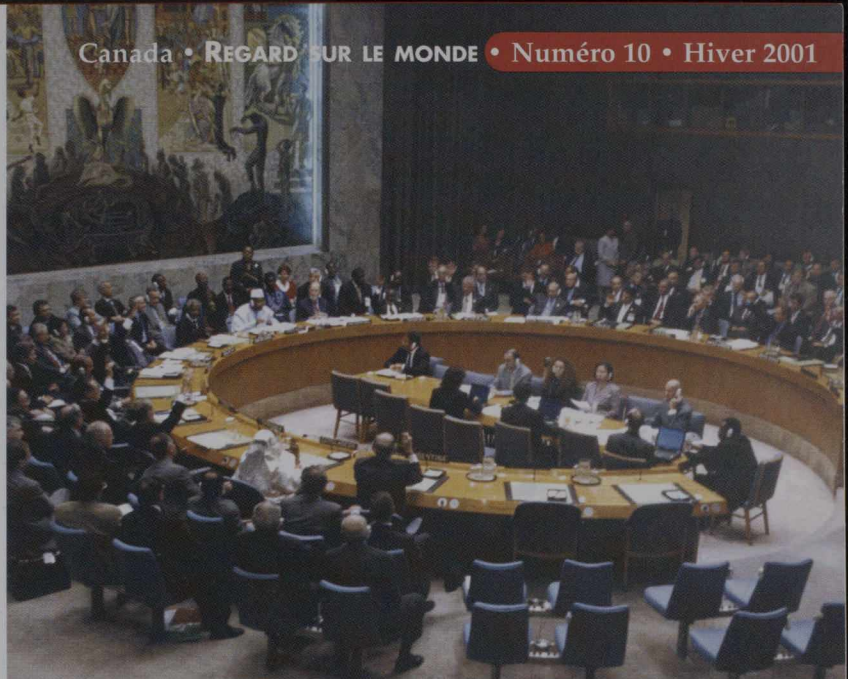
En janvier 1999, le Canada a assumé la présidence du Comité des sanctions contre l'Angola et a dirigé les efforts visant à améliorer l'efficacité des sanctions. Sous la gouverne du Canada, le Conseil de sécurité a autorisé des experts indépendants à enquêter sur les violations des sanctions et à recommander des façons de prévenir ces violations dans les années à venir.



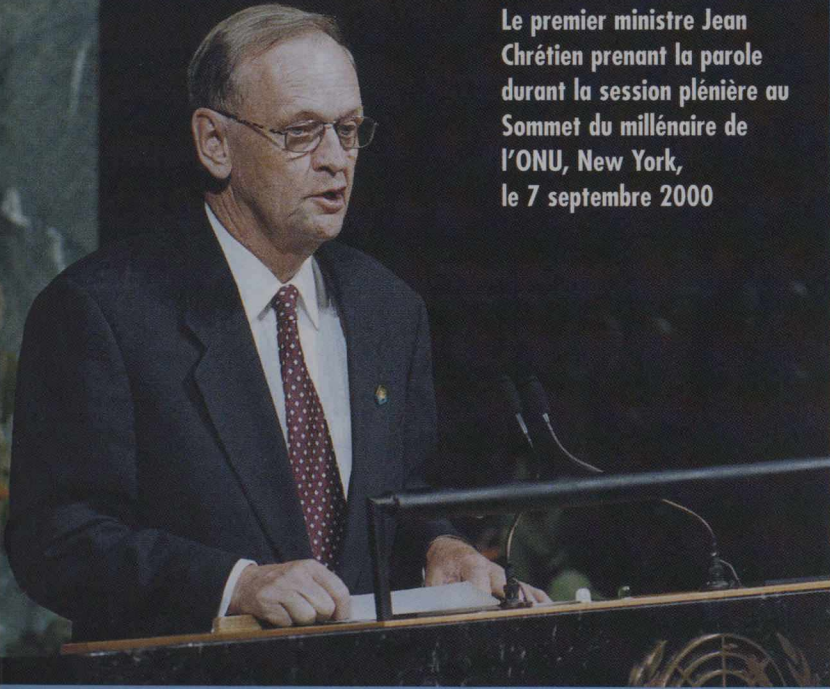
photos : Unité Photo de l'ONU

Il en est résulté un exercice inédit d'identification publique des violateurs et une action déterminante du Conseil pour mieux renforcer l'application des sanctions. Les efforts du Canada ont aussi permis de mettre en lumière l'impact destructeur des « guerres du diamant » en Afrique, ce qui a mené à un effort accru de la communauté internationale pour freiner le commerce illégal des diamants, commerce qui alimente une multitude de conflits sanglants sur le continent africain.

Le Conseil de sécurité a effectivement resserré ses sanctions et mis sur pied un mécanisme de suivi chargé de veiller à ce que les États membres de l'ONU les respectent. Il en est résulté un meilleur respect des sanctions et il y a des signes que celles-ci ont un effet. Dès le départ, le but des sanctions était de forcer l'UNITA à revenir à la table de négociations. ●—



Chefs d'État et de gouvernement des pays membres participant à une session extraordinaire du Conseil de sécurité de l'ONU lors du Sommet du millénaire, New York, le 7 septembre 2000



Le premier ministre Jean Chrétien prenant la parole durant la session plénière au Sommet du millénaire de l'ONU, New York, le 7 septembre 2000

Simulation des Nations Unies

Les jeunes Canadiens peuvent en outre se familiariser avec le système de l'ONU en participant à une simulation des Nations Unies. Il y a quelques mois, près de 225 étudiants canadiens venant de 9 collèges et universités de partout au Canada (notamment du Nunavut Arctic College) ont pris part à la simulation annuelle des Nations Unies à New York, en compagnie de 3 500 étudiants des quatre coins du monde. Ils ont aussi assisté à une réunion publique du Conseil de sécurité, présidée par l'ancien ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy.

Au cours d'une simulation, la délégation de chaque établissement d'enseignement représente un pays différent. Les étudiants doivent défendre la politique étrangère de ce pays. Les simulations remontent à 1923, à l'époque où le précurseur des Nations Unies, la Société des Nations, avait son siège à Genève.

À propos du

Conseil de sécurité de l'ONU

Principal organe de l'ONU chargé du maintien de la paix et de la sécurité à l'échelle mondiale, le Conseil de sécurité compte 15 membres, dont 5 permanents, à savoir la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie, qui ont le pouvoir d'opposer leur veto à toute résolution du Conseil. Les 10 autres membres sont élus par l'Assemblée générale pour un mandat de 2 ans, les pays choisis devant représenter les diverses régions du monde. La présidence du Conseil alterne sur une base mensuelle entre les 15 membres. Le Canada a été 6 fois membre du Conseil dans les 55 années d'existence de l'ONU.

Maintenir l'élan

Le mandat du Canada au Conseil de sécurité s'achève à la fin décembre 2000, mais une tâche importante reste à accomplir, soit celle de maintenir l'élan imprimé ces deux dernières années. De concert avec les pays de même optique que lui (plus particulièrement ceux qui ne sont pas membres permanents du Conseil), le Canada entend travailler à compléter les réformes entreprises et à améliorer encore l'efficacité du Conseil.

Les Canadiens et la sécurité humaine

LE FORUM NATIONAL DONNE UNE VOIX AUX CANADIENS

Sécurité humaine

Les consultations qui se sont déroulées à l'échelle du pays ont permis de proposer des idées précises et concrètes sur la façon dont le Canada et les Nations Unies peuvent trouver des solutions aux problèmes que pose la sécurité humaine. Les participants au Forum national se sont réunis à Saint John (Nouveau-Brunswick), à Montréal et à Vancouver en janvier 1999. Ils ont recommandé que les Nations Unies :

- examinent l'effet des sanctions sur les civils;
- se consacrent davantage au problème des mines terrestres et des armes légères;
- prêtent davantage attention à la criminalité internationale, aux crimes contre les femmes, au soulagement de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la sécurité des approvisionnements en eau.

En outre, le Groupe d'Ottawa sur les armes légères a donné son avis sur les différentes solutions aux problèmes que posent les armes légères, dont la sécurité, le désarmement, le développement, le contrôle des armes à feu, le maintien de l'ordre, les soins de santé et les droits de la personne. Le travail accompli par le Groupe est l'objet d'une émission de 60 minutes, qui a été produite en septembre 2000 par Knowledge Network, la télévision éducative (télédiffuseur public) de la Colombie-Britannique (vidéo que vous pouvez vous procurer auprès du CCDPE).

Activités du CCDPE en 2001

Du 30 avril au 4 mai

Séminaire des étudiants diplômés

Thème : **Relations canado-américaines**

4 mai

Table ronde universitaire

Thème : **La politique étrangère canadienne : valeurs? intérêts?**



Depuis quatre ans, les Canadiens contribuent à l'élaboration des politiques du Canada en matière de sécurité humaine avec la collaboration du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère (CCDPE). Le Centre a organisé deux événements majeurs auxquels ont participé des centaines de gens d'un bout à l'autre du Canada : le Forum national sur le Canada et le Conseil de sécurité des Nations Unies en 1999 et le Forum national de la jeunesse sur les enfants touchés par la guerre en 2000.

Le Conseil de sécurité

Les participants au Forum national de 1999 ont également proposé que le Canada préconise des changements au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ils ont notamment fait les recommandations suivantes :

- transparence accrue du Conseil de sécurité (réunions publiques et rapports présentés à l'Assemblée générale);
- participation des organisations non gouvernementales (ONG) au travail du Conseil de sécurité;
- meilleur mécanisme d'alerte rapide en cas de conflits et renforcement des capacités dans le domaine du maintien de la paix.

Depuis lors, le Conseil de sécurité examine les sanctions et s'est penché sur un vaste éventail de problèmes en matière de sécurité humaine. De plus, le Canada a dirigé des réunions publiques du Conseil de sécurité et des consultations publiques des ONG.



Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

Les enfants touchés par la guerre

L'été dernier, en préparation de la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, qui s'est tenue en septembre à Winnipeg, des jeunes touchés par la guerre et de jeunes Canadiens ont demandé que l'on se penche sur les problèmes et les besoins des enfants victimes de conflits armés dans le monde entier. Réunis à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Gimli (Manitoba), les jeunes du Forum national se sont servis de leur propre expérience pour formuler les recommandations suivantes :

- adopter une approche critique en ce qui concerne les sanctions qui portent préjudice aux enfants au lieu de nuire aux dirigeants politiques;
- réaffecter des fonds (investir dans l'éducation plutôt que dans la guerre);
- arrêter et punir tous les criminels de guerre;
- aider les organisations communautaires dans les zones de guerre;
- contrôler la vente et le commerce des armes pour mettre fin à l'approvisionnement en armes légères des responsables des guerres.

Ces recommandations sont contenues dans le Programme pour les enfants touchés par la guerre qui a été adopté par la Conférence. Elles seront approfondies dans le cadre de l'action internationale devant mener à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants en septembre 2001. ●—

Pour obtenir de plus amples renseignements et des rapports sur les questions de sécurité humaine, communiquez avec le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère par courrier électronique (info.ccpd@dfait-maeci.gc.ca) ou visitez la section « Publications » du site Web du CCDPE (www.cfp-pec.gc.ca/Publications/publ-f.htm). Pour lire le Rapport du Forum national de 1999, rendez-vous à www.cfp-pec.gc.ca/NationalForum/nati-f.htm

NATIONS

ACTUALITÉS

Yougoslavie

La chute du régime Milosevic permet de resserrer les liens

Une contribution de 10 millions de dollars offerte par le Canada aidera la population de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) à traverser l'hiver qui s'annonce et à poursuivre la transition vers la démocratie.

Annoncée le 20 octobre, cette contribution est la plus récente d'une série de mesures visant à normaliser les relations entre le Canada et la RFY — mesures adoptées depuis la défaite de l'ex-président Slobodan Milosevic aux élections libres tenues en septembre dernier.

À la suite de ces élections, le premier ministre Jean Chrétien a demandé à Milosevic de céder le pouvoir pacifiquement, ajoutant que le Canada lèverait ses sanctions et élargirait son programme d'aide à la RFY « dès qu'un gouvernement animé d'une volonté de réforme et de réconciliation sera en place ».

Le 9 octobre, après l'assermentation du président Vojislav Kostunica, le Canada a annulé les sanctions qu'il avait imposées, notamment l'interdiction des vols et la suspension des crédits pour l'expansion des exportations. Les sanctions imposées par l'ONU sont toujours en vigueur, dont l'embargo sur les armes et le gel des avoirs du régime Milosevic.

Grâce à l'aide du Canada, la RFY pourra plus facilement corriger les effets de décennies de régime socialiste, du conflit régional des années 1990 et, plus récemment, des sanctions internationales ainsi que de la campagne de l'OTAN.

Parmi les problèmes immédiats, figurent des pénuries possibles sur les plans du chauffage et de l'électricité cet hiver, et la nécessité d'aider des centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays à rentrer chez eux. À plus long terme, la RFY aura besoin d'aide pour se transformer en une économie de marché et se doter d'institutions démocratiques solides.



Un homme roule un chariot rempli de bois de chauffage dans les rues de Novi Sad, la capitale de la province yougoslave de Voïvodine, à 80 km au nord-ouest de Belgrade, le 11 janvier 2000.



Une fillette pousse une voiturette devant les restes d'un véhicule de police incendié devant le Parlement yougoslave à Belgrade, le 7 octobre 2000.



Une relation renouvelée

La République fédérale de Yougoslavie, formée du Monténégro et de la Serbie, a été proclamée en 1992 après la dissolution de la République fédérative socialiste de Yougoslavie. D'une superficie de 102 350 km², la RFY a une population de 10,6 millions d'habitants.

En 1993, le Canada s'est joint à d'autres nations occidentales pour condamner l'agression du pays contre la Bosnie et la Croatie, et il a soutenu les sanctions prises par l'ONU contre la RFY.

En 1999, des forces armées canadiennes ont participé à la campagne aérienne de l'OTAN, qui a forcé la RFY à mettre un terme à ses violations des droits de la personne au Kosovo.

La chute du régime Milosevic ouvre la voie à un renouvellement de la relation. Comme l'a dit le ministre des

Affaires étrangères d'alors, Lloyd Axworthy, au moment de l'annonce de la levée des sanctions, « le Canada a toujours soutenu que sa désapprobation visait le régime de Milosevic et non la population de la République fédérale de Yougoslavie. Vojislav Kostunica ayant maintenant été investi comme président, le Canada est heureux de renouer ses liens traditionnels d'amitié avec la Yougoslavie ». ●—

photos : CANAPRESS



Administré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le programme d'aide comprend les éléments suivants :

- Une somme de 8,5 millions de dollars pour des articles de chauffage, le logement et des vêtements. De ce montant, 1,7 million de dollars serviront à hiverner les camps des personnes déplacées et des réfugiés, ainsi que les cliniques de maternité, les centres de soins aux enfants et les écoles. L'ACDI acheminera cette aide par l'entremise du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'UNICEF.
- Un montant de 1,5 million de dollars pour la mise en place d'institutions démocratiques en RFY, notamment un soutien aux médias d'information indépendants et le renforcement des pratiques de la société civile (non gouvernementale).

Vojislav Kostunica, le nouveau président de la République fédérale de Yougoslavie

L'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic et son épouse lors d'une cérémonie marquant le 55^e anniversaire de la libération de Belgrade durant la Deuxième Guerre mondiale, le 19 octobre 1999.



Lloyd Axworthy : un homme de paix

Lloyd Axworthy a été ministre des Affaires étrangères du Canada pendant presque cinq ans, soit de janvier 1996 à octobre 2000.

Durant son mandat, il a défendu sans relâche la cause de la paix, et a été en lice pour l'obtention du prix Nobel de la paix 1998 après

l'adoption de la Convention d'Ottawa en décembre 1997, convention qui interdit la production, l'emploi, le stockage et le transfert des mines antipersonnel. En compagnie de Jody Williams, chef de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, il a été le principal promoteur de cette convention sur la scène mondiale.

L'une de ses premières initiatives en tant que ministre a été la création du Fonds canadien de consolidation de la paix et du Programme canadien de consolidation de la paix à l'automne 1996. Son objectif était de contribuer à la prévention des conflits ainsi qu'à la reconstruction sociale et économique après un conflit.

En 1998, M. Axworthy a dirigé une coalition d'États qui a permis d'établir la Cour pénale internationale. Chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, elle commencera à fonctionner dès que 60 États auront ratifié le Statut de Rome, qui l'a créée. À l'heure actuelle, quelque 115 États ont signé le Statut, et 22, dont le Canada, l'ont ratifié. Cet automne, M. Axworthy annonçait que le Canada lançait une campagne internationale pour accélérer le processus de ratification et permettre à la Cour de siéger le plus rapidement possible.

Une autre importante réalisation aura été la première Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, tenue à Winnipeg en septembre dernier (voir p. 4). Elle faisait suite à plusieurs initiatives prises par le Canada à l'ONU et ailleurs, par exemple au G-8, relativement à des objectifs précis : meilleure protection des civils (surtout les femmes et les enfants) dans les conflits armés; plus grande efficacité des opérations de maintien de la paix; et utilisation plus humaine des sanctions.

Avant qu'il ne quitte ses fonctions, M. Axworthy a oeuvré pour la création de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États (voir p. 5).

Les partenariats entre la société civile et les gouvernements progressistes ont toujours semblé importants à Lloyd Axworthy pour favoriser la paix. C'est d'un tel partenariat qu'est issue la Convention d'Ottawa. Prenant la mesure du legs de M. Axworthy, le commentateur politique Richard Gwyn a déclaré que si le Canada a eu des ministres des Affaires étrangères fort chevronnés ces 50 dernières années, M. Axworthy est celui qui mérite le plus de retenir l'attention depuis Pearson, car « il est le



L'ancien ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, jetant un regard vers Jodi Williams après avoir signé la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel. À l'arrière-plan, Cornello Sommaruga (président du Comité international de la Croix-Rouge), Kofi Annan (secrétaire général de l'ONU) et le premier ministre Jean Chrétien.



M. Axworthy, en compagnie de Kofi Annan, s'adressant au Conseil de sécurité de l'ONU, le 12 février 1999

Mais sa contribution la plus remarquable à la paix mondiale a peut-être été la promotion systématique du concept de la sécurité humaine, voulant que personne n'ait à craindre pour ses droits, sa sécurité et même sa vie. Pour M. Axworthy, la défense de ces priorités humaines est aussi essentielle à la paix mondiale que le contrôle des armements et le désarmement.

UN JEUNE ACTIVISTE

L'intérêt de Lloyd Axworthy pour la paix mondiale remonte à son enfance. Né en décembre 1939, il n'a pratiquement pas vu son père pendant les cinq premières années de sa vie, celui-ci étant parti combattre pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 1950, il s'intéresse de près à la guerre de Corée, à la guerre froide et à la crise du canal de Suez. Il débat de ces questions à l'école, dans le cadre d'assemblées modèles des Nations Unies et au Parlement des jeunes organisé par le Manitoba. Dans les années 1960, il étudie la science politique à l'Université du Manitoba, puis à l'Université Princeton, au New Jersey. Comme de nombreux étudiants de l'époque, il participe à des manifestations en faveur des droits civiques et soutient le mouvement pacifiste.

premier à proposer une nouvelle idée — les partenariats — sur la meilleure façon pour le Canada d'utiliser ses capacités dans le domaine des affaires internationales ».

« Lloyd Axworthy est le premier à proposer une nouvelle idée — les partenariats — sur la meilleure façon pour le Canada d'utiliser ses capacités dans le domaine des affaires internationales. »

Richard Gwyn
COMMENTATEUR POLITIQUE

NOUVELLE CARRIÈRE

Lloyd Axworthy poursuit maintenant une nouvelle carrière en qualité de directeur du Liu Centre for the Study of Global Issues, à l'Université de la Colombie-Britannique. Mais il entend aussi continuer à s'intéresser aux questions de sécurité humaine. « En fin de compte, dit-il, nous avons tous intérêt à assurer une meilleure sécurité à tous les êtres humains de la planète. »

On peut s'attendre à ce qu'il apporte à ses nouvelles fonctions toute la dignité et la passion qu'il a démontrées comme ministre des Affaires étrangères. ●

Nouvelles en bref

LE SOMMET DES AMÉRIQUES SUR LE WEB

Encore une fois, nos voisins de l'hémisphère nous rendront visite, cette fois à Québec en avril 2001 pour le Sommet des Amériques.

Pour vous permettre de suivre ce dossier, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a conçu un site Web exhaustif (www.AmericasCanada.org), où vous trouverez une foule d'informations sur les questions sociales, culturelles, politiques et économiques, ainsi que sur les activités qui unissent notre hémisphère.



Depuis les informations en profondeur sur des questions données jusqu'à une grande diversité d'activités culturelles, **AmericasCanada.org** offre de tout : **Le Parc**, par exemple, est un magazine en direct comportant des profils de personnalités, des comptes rendus de livres, des essais et des nouvelles artistiques de l'ensemble des Amériques. De là, vous pouvez vous rendre à la Zone jeunesse, un site très informatif et amusant comportant des **Liens cool** vers les vidéos, la musique, les arts, les jeux, la science et l'environnement. Vous pouvez aussi parfaire vos connaissances sur les Amériques ou les tester en participant au **Quiz-hémisphère**. ●

N'hésitez pas à consulter ce site!

SAVIEZ-VOUS QUE...

Quelque **8 000** délégués ont participé au **Sommet du millénaire des Nations Unies**, qui s'est tenu à New York du 6 au 8 septembre.

Plus de **5 500** journalistes et autres représentants des médias venus de partout au monde ont couvert l'événement.

Une autre première a été la présentation, par le chanteur **Bono** du groupe U2, d'une

pétition demandant l'annulation de la dette des pays les plus pauvres.

Au-delà de **21,2 millions de personnes dans plus de 155 pays** ont signé cette pétition, ce qui constitue un record mondial. En effet, cela représente le **plus grand nombre de signatures** à avoir été recueillies dans un même but.

Pendant le Sommet, les dirigeants d'au moins **85 pays** ont signé, ratifié ou accédé à une quarantaine d'instruments de **droit international**. Ces **traités, conventions et protocoles** additionnels portaient sur la défense des **droits de la personne**, sur des mesures visant à circonscrire l'utilisation et la prolifération d'**armes mortelles**, et sur la protection de l'**environnement**.

Le soutien le plus important a été accordé, et de loin, à deux nouveaux protocoles à la **Convention relative aux droits de l'enfant**. Près de **50 pays** les ont signés, tandis que d'autres les ont ratifiés. Les protocoles visent à empêcher les enfants ayant moins de 18 ans de participer à des **conflits armés**, et à éliminer le **trafic des enfants**, ainsi que la **prostitution et la pornographie infantiles**.

Explorez l'univers grâce au site Internet de **Canada — Regard sur le monde**

Venez naviguer dans notre **Centre d'hyperliens**. Vous y trouverez les ressources nécessaires pour accéder à toute une gamme de sujets allant des affaires étrangères du Canada jusqu'aux dossiers internationaux les plus chauds de l'heure. Notre Centre d'hyperliens contient des centaines de liens vers les gouvernements étrangers, les organisations internationales, des ressources en éducation, des sites Internet sur les droits de la personne et le développement international, et plus encore.

Faites du site Internet de **Canada — Regard vers le monde** votre portail vers le monde complexe des relations internationales!



www.dfait-maeci.gc.ca/canada-magazine

Dans notre **PROCHAIN NUMÉRO**

Numéro 11 • Printemps 2001

L'édition du printemps de **Canada — Regard sur le monde** paraîtra en mars 2001. Elle portera essentiellement sur le Sommet des Amériques qui aura lieu à Québec en avril 2001. Nous y examinerons les principaux défis que les Amériques doivent relever : les effets de la mondialisation, le problème de la drogue, l'environnement, la sécurité humaine et d'autres encore.

